

# Action sociale : un hold-up qui augure mal de l'avenir...



Le budget de l'action sociale ministérielle vient d'être sérieusement amputé à l'issue du projet de loi de Finances pour 2016.

Lors du Comité Technique Ministériel (CTM) du

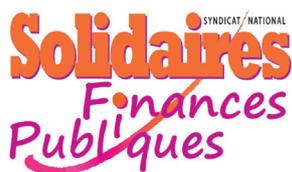
13 octobre dernier, le Ministre a été très imprécis sur les chiffres qu'il a communiqués, laissant croire que le budget de l'Action Sociale ne baissait que de 12 millions d'Euros, alors qu'en fait il s'agit d'une amputation de 26,6 M€ (correspondant à la suppression de la subvention à l'ALPAF). La Directrice adjointe au Secrétaire Général tente, quant à elle, dans son message aux organisations syndicales du 16 octobre, de noyer le poisson.

Elle indique, de manière évasive, que le projet de loi de Finances a inscrit pour 2016 un montant de 150 M€ au titre des politiques sociales. Mais elle ne dit pas que le budget des politiques sociales intègre celui de la santé et sécurité au travail !

C'est un véritable marché de dupes et une « omerta » totale sur la réalité des chiffres.

Les Ministres ont, en toute conscience, communiqué aux organisations syndicales des chiffres tronqués, essayant par un tour de passe-passe de minimiser la réalité.

Or, la situation de l'Action Sociale dans les ministères économiques et financiers (MEF) pour 2016 est beaucoup plus préoccupante que ce que voudraient faire croire les Ministres et le secrétariat général.



## Les chiffres

Les moyens accordés en 2016 à l'Action Sociale seront de **127,52 M€**.

Le projet de loi de Finances pour 2015 prévoyait un budget de **155,27 M€**.  
il y a donc un écart de **27,75 M€** entre les deux budgets.

**Une telle baisse des crédits est sans précédent à l'Action Sociale.**

Dans le détail, on constate une **baisse de 5,6 M€** des crédits dédiés à la **Protection Sociale Complémentaire (PSC)** et corrélativement à une augmentation des crédits consacrés à la restauration, portés de 64,9M€ à 69,2M€, mais ne nous leurrons pas !

Cette augmentation de 5 M€ faite par redéploiement des crédits de la PSC n'est liée qu'à l'augmentation de 1€ du titre restaurant qu'il faut bien absorber.

En revanche aucune baisse des tarifs de la restauration n'est envisagée, aucune nouvelle structure de restauration n'est programmée, aucune amélioration des prestations n'est à l'ordre du jour.

Pire, la fermeture des très petites structures de restauration est en marche sans pour autant que soit prévu l'attribution du titre restaurant sauf pour les agents qui fréquentaient de manière habituelle la structure.

Le tourisme social avec l'association **EPAF** (Education et Plein Air Finances) verra quant à lui sa **subvention en baisse de 540 000 €**

alors que EPAF doit faire face à des augmentations de coûts, à des réglementations de plus en plus contraignantes et supporter le loyer de ses locaux (950 000 €) que le ministère s'était pourtant engagé à prendre en charge.

Ces baisses répétées des subventions pourraient conduire EPAF à augmenter ses tarifs dans un contexte d'austérité où les agents subissent le gel du point d'indice avec un pouvoir d'achat en berne.

EPAF commence d'ailleurs à mettre en place pour les jeunes enfants des séjours de proximité (maximum 300 km du domicile) à charge pour les parents d'aller les conduire et les « récupérer ».

C'est une première dérive dans un système où les transports des enfants en France ou à l'étranger sont compris dans le prix du séjour. Or, EPAF insiste auprès des organisations syndicales sur le fait qu'il est l'un des seuls opérateurs de vacances à pratiquer de la sorte.

La prise en charge des coûts de transports par les familles sera

t-elle la prochaine remise en cause ?

Le hold-up sur l'action sociale, c'est aussi le hold-up sur les résidences de vacances mises par l'État à disposition d'EPAF.

Le Secrétariat Général ne cesse de répéter aux organisations syndicales que le parc dont dispose EPAF est mal adapté, trop petit avec des coûts d'entretien et de fonctionnement hors de proportion et que dans ces conditions, il serait plus « sage » de le rendre à l'État !!

Tout le monde comprendra que l'État souhaite récupérer ces biens, dont certains sont très bien situés en bord de mer, dans des régions très prisées (Saint Raphaël, Cap Ferret...), afin de les vendre. France Domaines les convoite sans vergogne dans le but de réaliser une belle plus-value.

Que les agents ne puissent plus s'offrir des vacances à moindre coût, ce n'est visiblement pas la préoccupation des Ministres.

Si le budget dédié à la **petite enfance** augmente de 500 000€, passant de 4,5 M€ à 5 M€, c'est uniquement dans le but d'honorer le CESU « aide à la parentalité » désormais accessible sur l'ensemble du territoire.

Aucune réservation de nouveau berceau n'est a priori attendue, ou à la marge.

Les agents devront donc se contenter d'un parc de 504 berceaux, bien

insuffisant pour faire face aux besoins et oeuvrer à la promotion de l'égalité femmes/hommes.

**Les CDAS** verront leur dotation inchangée (4,98 M€), mais avec la prise en charge des coins repas et les passations de marchés publics nationaux ou régionaux qui se traduisent par des augmentations conséquentes des coûts, ce sera encore moins pour les agents.

Bien évidemment sur tous ces chiffres bruts il y a lieu de retirer la réserve de «précaution» de 8% ainsi que le sur-gel.

**Le budget brut de 127,52 M€ sera encore délesté d'environ 12 M€.**

Cela correspond au chiffre indiqué par les Ministres qui avaient cependant omis de préciser que le budget de l'action sociale avait été auparavant amputé de près de 28 M€. Ce qui fera au final **40 M€** en moins pour les agents en 2016.

## Année blanche pour ALPAF, 26,6 Millions d'euros en moins ! Du jamais vu à l'action sociale

**Le projet de loi de Finances pour 2016 ne prévoit effectivement aucune subvention pour l'association ALPAF !!**

En conséquence, pour réserver des logements, pour payer les aides à la première installation, pour octroyer des prêts aux agents, ALPAF (Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières) n'aura d'autre choix que de puiser dans sa trésorerie qui ne résulte que d'un report d'investissement. D'autant plus que celle-ci a déjà été ponctionnée de 2 M€ en 2015 et n'est pas inépuisable.

L'association avait pour objectif fixé par le Ministre depuis 2004, de réserver 250 logements par an en île de

France pour atteindre un parc de 10 000 logements.

Or certaines années elle n'a pas pu réserver les 250 logements faute de programmes de construction correspondant aux aspirations des agents et à leurs facultés contributives.

Ne pas verser de subvention à ALPAF c'est la condamner à utiliser sa trésorerie pour remplir ses objectifs, alors que cette trésorerie devait lui permettre d'améliorer ses prestations.

Le message est donc très clair : **Bercy se moque bel et bien de la situation de ses agents, notamment ceux en difficulté, et de leurs besoins au regard du logement.**

## BERCY n'accorde plus aucune aide pour le logement de ses agents.

C'est malheureusement la triste réalité pour 2016, alors que les besoins sont réels compte tenu de la situation du logement en France.

Qu'en sera-t-il pour 2017 ?

C'est une sanction imméritée à l'égard d'ALPAF qui a toujours eu une gestion très rigoureuse de ses comptes et de ses prestations.

C'est de plus une très mauvaise image donnée de nos Ministères qui ont décidé de ne plus rien faire pour le logement de leurs agents.



## Les Ministres confisquent l'argent des agents

L'argent de l'Action Sociale et celui des trois associations ALPAF, EPAF, AGRAF, c'est avant tout l'argent des agents.

La trésorerie des associations, c'est aussi l'argent des agents.

C'est donc l'argent des agents que les Ministres M. SAPIN, E. MACRON et C. ECKERT ont, de fait, décidé de confisquer !

## Action Sociale : quel avenir ?

Les ministres viennent de porter un coup très lourd à l'ensemble des agents avec ce projet de loi de Finances qui entérine une diminution drastique des crédits d'Action Sociale de 23% et consacre la fin de la sanctuarisation de ces crédits aux MEF.

De grosses inquiétudes pèsent sur l'avenir de l'Action Sociale, dans une période de restrictions budgétaires où Bercy est choisi pour cible.

**Solidaires Finances** refuse que Bercy et ses agents soient sacrifiés sur l'autel de l'exemplarité de l'austérité.

Bercy paye déjà un très lourd tribut à cette politique avec des suppressions massives d'emplois et une dégradation concomitante et constante des conditions de vie au travail.

Ces suppressions touchent notamment les délégations d'action sociale remettant en cause leur proximité et leur rôle au service de tous les agents des MEF.

Les discussions avec les organisations syndicales sur les conventions d'objectifs et de moyens entre les associations et les MEF pour 2016/2018 sont en cours.

- Qu'en sera-t-il des subventions pour les trois années à venir ?
- Quel avenir pour la restauration alors que la DGFIP et les MEF cherchent à s'en dégager de plus en plus ?
- Quelle structuration pour l'action sociale alors qu'on assiste chaque année à 15 suppressions de postes ?

**Oui, ceci augure bien mal de l'avenir...**

**Ce budget d'austérité est une marque de mépris sans précédent pour les agents.**

**C'est également une remise en cause des politiques sociales aux MEF.**

**L'Action Sociale a été gagnée grâce aux luttes et plus spécifiquement celles de 1989.**

**C'est un droit acquis majeur pour les agents, aujourd'hui remis en cause avec une désinvolture que Solidaires Finances ne saurait accepter.**

**C'est pourquoi Solidaires Finances appelle les agents à agir et à se mobiliser pour défendre et maintenir une action sociale de qualité à un haut niveau.**

**L'Action Sociale est un droit pour tous les agents. Si l'action sociale a un coût, elle n'a pas de prix !**